

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Titre	Musée rétrospectif de la classe 80 : fils et tissus de coton à l'exposition universelle internationale de 1900, à Paris : rapport du comité d'installation
Adresse	Saint-Cloud : impr. Belin frères, [1900?]
Collation	1 vol. (16 p.-4 f. de pl.) : ill. ; 29 cm
Nombre de vues	23
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 537
Sujet(s)	Vêtements -- Industrie et commerce Exposition internationale (1900 ; Paris) Coton Fibres végétales
Thématique(s)	Expositions universelles Matériaux
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	10/06/2014
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/016401042
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE537

MUSÉE RÉTROSPECTIF

DE LA CLASSE 80

FILS ET TISSUS DE COTON

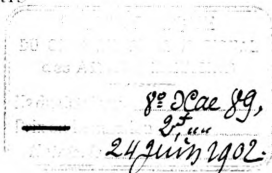
8° Clae 537

MUSÉE RÉTROSPECTIF

DE LA CLASSE 80

FILS ET TISSUS DE COTON

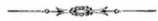
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE
DE 1900, A PARIS



RAPPORT

DE

COMITÉ D'INSTALLATION



Exposition universelle internationale de 1900

SECTION FRANÇAISE

Commissaire général de l'Exposition :

M. Alfred PICARD

Directeur général adjoint de l'Exploitation, chargé de la Section française :

M. Stéphane DERVILLÉ

Délégué au service général de la Section française :

M. Albert BLONDEL

Délégué au service spécial des Musées centennaux :

M. François CARNOT

Architecte des Musées centennaux :

M. Jacques HERMANT

COMITÉ D'INSTALLATION DE LA CLASSE 80

Bureau.

- Président* : M. PONNIER (Alfred), ✱, filature et tissage de coton, blanchiment et apprêt [Maison Vincent, Ponnier et C^{ie}].
- Vice-Président* : M. BERGER (Casimir), ✱, filature de coton.
- Rapporteur* : M. DÉCHELETTE (Henry), cotonnades [Maison Déchelette-Rémi et fils], Président de la Chambre syndicale de l'Union de l'industrie cotonnière de Roanne, Thizy et de la région.
- Secrétaire* : M. ESNAULT-PELTERIE (Albert), tissage de coton [Maison Esnault-Pelterie, Barbet-Massin et C^{ie}], Membre de la Commission permanente des valeurs de douane.
- Trésorier* : M. ROY (G.-Gustave), ✱, tissage de coton [Maison Roy frères], Membre de la Commission permanente des valeurs de douane.

Membres.

- MM. ADHÉMAR (Jules), filature et tissage, articles de Tarare et de Saint-Quentin [Maison David, Adhémar et Maigret].
- DESGENÉTAIS (Louis), filature et tissage, tissus de couleurs, cretonnes écruées et blanchies [Maison Desgenétais frères].
- HAGIMONT (Frédéric), tissage, teinture, apprêts, velours de coton.
- HECZEY (Louis), député de la Mayenne, coutils haute nouveauté pour l'habillement, coton, fil et coton.
- HUGUES (Émile), ✱, filature de cotons blanchis et teints, tissage de cotons piqués, façonnés, guipures, rideaux, Membre de la Chambre de commerce de Saint-Quentin.
- JUILLARD-HARTMANN (Georges), ✱, tissage de coton [Maison Juillard et Mégnie].
- KAHN (Arthur), tissage et filature de coton [Maison Kahn et Lang].
- LEMAITRE (Georges), ✱, filature et tissage de coton [Maison Manchon, Lemaître et C^{ie}], Président de la Chambre de commerce et de la Société des cités ouvrières de Bolbec.
- MOTTE (Georges), filature de coton [Maison Motte-Bossut et fils], Secrétaire de la Chambre de commerce de Roubaix, Vice-Président du Comité cotonnier du Nord.
- SÉBILLOT (Charles), collectionneur, ancien Président de la Chambre syndicale des tissus et matières textiles.
- WALLAERT (Maurice), filature de coton à coudre [Maison Wallaert frères].

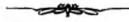
Commission du Musée rétrospectif.

- MM. SÉBILLOT (Charles), *président*
ROY (G.-Gustave), *secrétaire*.
ADHÉMAR (Jules).
HUGUES (Émile).
LEMAITRE (Georges).
-

MUSÉES CENTENNAUX

Classe 80. — Tissus de coton

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE



L'industrie du coton, aujourd'hui si répandue, ne date en France que du commencement du siècle.

Les Anglais nous avaient précédés, et les premiers moulins à eau pour la filature du coton ont été installés par eux en 1771.

Ni la Grèce, ni Rome ne connurent les emplois si utiles et si variés du coton. L'Asie seule, dans les temps anciens, avait su approprier à l'usage des populations les fibres délicates de cette plante.

Ni le moyen âge, ni la Renaissance n'ont usé d'étoffes de coton.

La très petite quantité de tissus légers qui pénétrait en Europe, provenait des Indes, et c'est même à cette provenance qu'on doit les noms de calicot, madapolam, etc., appliqués depuis aux tissus de coton.

Les premières plantations de coton en Amérique datent, paraît-il, de 1621, et c'est seulement en 1747 que se fit de Charleston la première exportation pour l'Angleterre, envoi comprenant sept balles de coton, évaluées à quatre livres sterling chacune.

En 1789, 842 balles étaient exportées en Angleterre.

Puis, tout d'un coup, dès 1800, l'exportation dépasse 45000 balles, pour arriver aux chiffres colossaux actuels.

Précédemment, le coton n'était employé en France, et l'on peut dire en Europe, que d'une façon très restreinte pour l'usage personnel. On le filait au rouet ou au fuseau. On le tissait sur des métiers informes.

En France, les premiers essais de fabrication d'indiennes paraissent remonter à 1746. Il semblerait naturel que le fil eût précédé le tissu, et le tissu le dessin en couleur. Ce fut pourtant par ce dernier que l'on commença, sur des tissus fabri-

qués à l'étranger, et Mulhouse et Jouy commencèrent cette fabrication où ils excellèrent par le sentiment du goût qu'ils surent déployer; et il n'y a qu'à jeter les yeux sur les anciens produits qui tiennent si bien leur place dans notre Exposition rétrospective, pour se rendre compte de la perfection déjà obtenue du temps de nos grands-pères, quand ils n'avaient à leur disposition qu'un nombre de couleurs très limité, comparé au nombre de celles qu'on emploie actuellement.

La filature n'est pas dans le même cas que l'impression. Elle est plus récente et s'est montrée plus hésitante. Longtemps on se contenta des filés à la main qui sortaient des rouets des Vosges.

C'est en 1803 que les premiers métiers mécaniques furent introduits dans l'établissement de Wesserling, et ces métiers ne marchèrent d'abord qu'au moyen d'un manège ou des bras des fileurs.

Il faut arriver à l'année 1810 pour rencontrer les moteurs à eau, et à 1812 pour trouver un premier moteur à feu dans l'établissement de Dornach.

Mais ce ne fut qu'après l'Empire que la filature de coton prit une marche plus décidée, et, en 1828, on comptait déjà dans le Haut-Rhin et dans les Vosges plus de 500 000 broches et 550 000 en y comprenant tous les départements de l'Est. Les produits fabriqués s'élevaient à 22 millions de francs et occupaient 42 000 ouvriers.

L'industrie de Tarare paraît dater de 1762 et ses commencements furent extrêmement difficiles. Aussi faut-il rappeler les noms des Simonet, des Matagrin, des Mac Culloch et bien d'autres, qui ont élevé cette fabrication au point qu'elle atteint aujourd'hui.

De Roanne et Villefranche il n'est pas encore question.

Il y a quatre-vingts ans, Saint-Quentin ne pouvait être considéré comme fabrique. C'était un comptoir qui recevait de la campagne environnante des étoffes de peu d'apparence qui trouvaient en ville leur dernière façon, leurs derniers apprêts.

A Lille, à Roubaix, les premiers essais de filature de coton sont de date assez récente.

La Normandie, après avoir usé des filés du dehors, se mit à filer elle-même. Comme premier instrument, elle avait eu, comme partout ailleurs, le rouet des villageoises.

Près de la filature, et grâce à elle, apparaît une nouvelle industrie de tissus très variés, sous le nom de rouenneries ou cotonnades, et bientôt Rouen fabrique des madras, des nankins, des piqués reps, des mousselinettes, des basins, etc.

A Rouen, la fabrique d'indiennes n'eut réellement un personnel approprié et ne commença sa tradition, depuis non interrompue, que vers 1789, et, malgré la concurrence des ateliers de Manchester, cette industrie ne s'est jamais ralentie, surtout à partir de 1816.

Il faudrait encore citer Amiens, célèbre par ses velours, et qui tient toujours le

premier rang, et, pour les toiles de coton, diverses fabriques de Picardie, aujourd'hui disparues, parce qu'elles n'ont pu soutenir la concurrence des fabriques normandes.

On peut, d'après ce qui précède, avoir une idée de l'origine de la fabrication du coton en France et des progrès successifs de cette fabrication.

Il serait juste de citer les noms des hommes, tant manufacturiers que négociants, auxquels notre pays doit cette industrie, dont les débuts, s'ils ont été pénibles, font apprécier les progrès accomplis.

Parmi ces vaillants travailleurs, trois noms : Oberkampf, Richard Lenoir et Jacquard ont conservé une célébrité qui les met hors de pair, et nous les rencontrerons dans notre Exposition rétrospective.

Ce sera pour nous une transition pour signaler les exposants qui ont bien voulu prêter leur concours et qui, par le charme et l'intérêt des objets exposés, ont donné à cette partie de l'Exposition un véritable éclat.



1

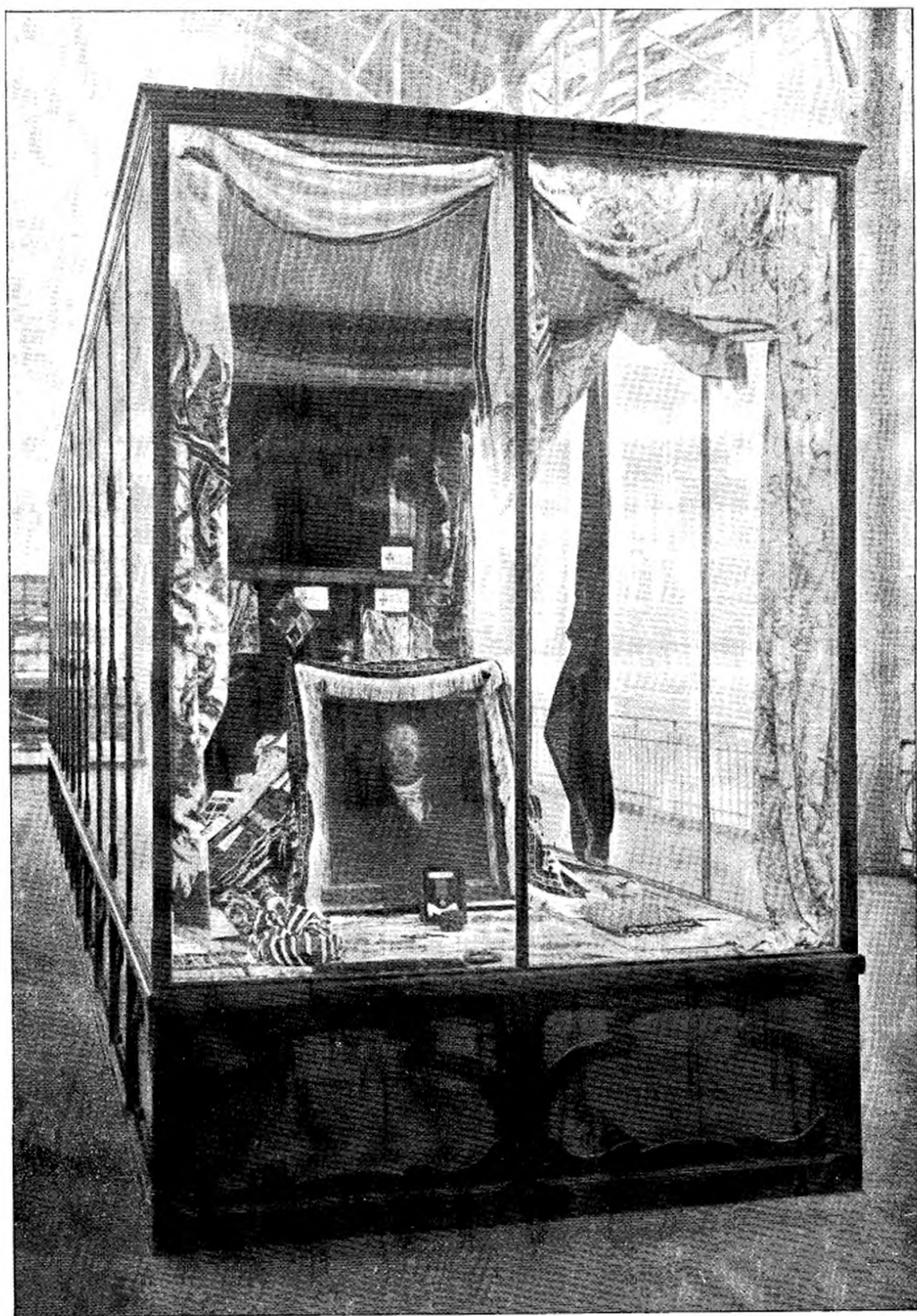
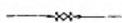


PLANCHE I

EXPOSANTS DE LA CLASSE 80

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE



ASSOCIATION GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DES TISSUS
ET DES MATIÈRES TEXTILES, 6, *rue d'Aboukir*, Paris,

Expose :

Un portrait de Jacquard, tissé sur soie.

« JACQUARD, Joseph-Marie, 1752-1834, était mécanicien à Lyon. Il a révolutionné l'industrie du tissage, tant pour la soierie que pour le coton — façonnés, brillantés, damas, etc. — en simplifiant les machines.

» Avant lui, vu la complication des cordes des pédales, le tisserand était obligé d'avoir l'aide de compagnons savants. Ce métier à la Jacquard lui permit de travailler seul et lui épargna de pénibles travaux.

» Ce métier, inventé en 1801, fut universellement adopté. »

M. HENRI MALLET, petit-fils d'Oberkampf, et M^{me} HENRI MALLET, au Monteil,
à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise),

M. EMILE WIDMER, petit-neveu d'Oberkampf, à Paris, 25, *rue de Saint-Petersbourg*,

ont voué un culte fervent à leur illustre ancêtre.

« OBERKAMPF, Christophe-Philippe, né à Wisenbach (Bavière) en 1738, naturalisé français en septembre 1770, mort en 1811. Il était fils d'un teinturier et fut le créateur de la manufacture de toiles peintes de Jouy.

» A dix-neuf ans, il se rendit à Paris et, deux ans après, n'ayant qu'un capital de 400 francs, il s'établit dans une chaumière de la vallée de Jouy, se chargeant seul du dessin, de la gravure, de l'impression et de la teinture des toiles.

» Bientôt son établissement prit une extension prodigieuse et fit la richesse du pays. C'est sur le modèle des ateliers d'Oberkampf que l'industrie des impressions sur tissus, si considérable aujourd'hui en France, a longtemps formé tous ses établissements.

» Louis XVI, en mars 1787, donna des titres de noblesse à Oberkampf. Napoléon voulut le faire sénateur, mais Oberkampf refusa. »

Cette exposition, très bien présentée, comprend, entre autres :

Des rideaux, échantillons de toiles peintes de la manufacture de Jouy, portant pour la plupart la marque de fabrique :

La planche du chef de la manufacture en 1790 :

Plusieurs robes en toile peinte et des objets personnels ayant appartenu à Oberkampf et à sa famille :

Des albums d'échantillons du règne de Louis XVI, de la Révolution et de l'Empire ;

Un tableau représentant la manufacture de Jouy en 1807 ;

Les lettres patentes de Louis XVI, de 1783, donnant à la manufacture de Jouy le titre de manufacture royale ;

Le portrait d'Oberkampf par le baron Gérard ;

Il convient ici de rappeler les paroles authentiques de Napoléon à Oberkampf, lors d'une visite du fabricant à Versailles : « Vous et moi, nous faisons une rude guerre aux Anglais, vous par votre industrie et moi par mes armes. C'est encore vous qui faites la meilleure. »

La croix de la Légion d'honneur remise par Napoléon à Oberkampf le 20 juin 1806, appartenant à son arrière-petit-fils, le baron Paul Oberkampf, croix que Napoléon a détachée de sa poitrine pour la remettre à Oberkampf ;

Une photographie du tableau d'Isabey à Versailles, représentant cette auguste scène ;

Un tableau commémoratif des prix décennaux en 1810 ;

La reproduction des ateliers de la manufacture de Jouy en 1788, sur toile peinte (rouge sur fond écreu) ;

L'autorisation du gouvernement révolutionnaire, 3 floréal an II, pour Oberkampf :

« De continuer, avec sa femme et ses enfants, des opérations qui ont été reconnues utiles à la République.

» Les membres du Comité de salut public :

» Barère, Collot-d'Herbois, Lindet, Carnot, Billaud-Varennes. »

MM. ESTRAGNAT FILS, A. SUSSE ET CORBIÈRE, fabricants à Tarare, à Paris,
4, rue de Cléry,

Médaille de bronze, Exposition de 1839 ; Médailles d'argent, Exposition de 1844, 1849, 1855, Médaille d'or collective en 1878,

Exposent :

Un store mousseline, broderie plumetis, ancienne fabrication de Nancy, ayant figuré à l'Exposition de 1855 ;

Deux robes, mousseline brodée, fabrication de Tarare ;

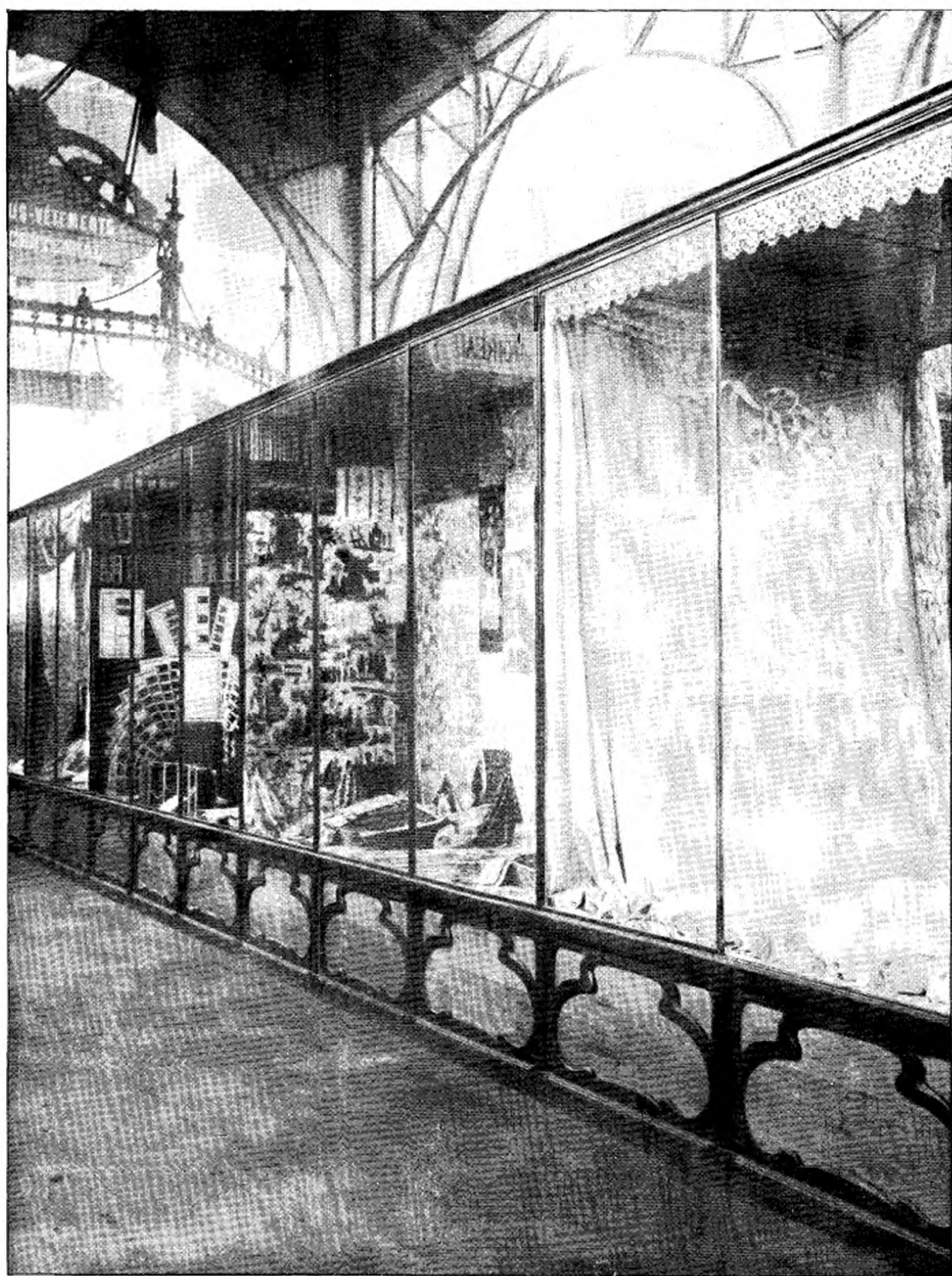


PLANCHE II

Deux châles, mousseline brodée ;
Un voile de mariée, tulle brodé ;
Une écharpe brodée couleurs ;
Corsages et broderies diverses.

Cette exposition, fort intéressante, montre l'emploi du coton sous un tout autre aspect que les autres exposants de la classe 80 rétrospective.

LES SUCCESSEURS DE MÉQUILLET, NOBLOT ET C^{ie}, d'Iléricourt (Haute-Saône), présentent :

Des spécimens de la fabrication de Méquillet, Noblot et C^{ie}, de 1826 à 1895 ;
Outre cinq livres-références de dessins imprimés sur soie ;
Dix liasses de dessins imprimés sur coton, et une grande planche d'impression pour tissus soie ;
Deux planches bordure et deux bouquets coin, pour enlevage violet, coton ;
Un jeu complet de quinze planches pour mouchoirs lapis coton, un châssis, un maillet.

Le spectateur peut se rendre compte lui-même du travail de l'impression, en voyant le dessin produit et la planche qui a servi à le reproduire.

M. PAUL ZIEGLER, à Epinal,

Expose :

Une collection de tissus imprimés de 1788 à 1865, composée de deux gros cahiers, quatre petits cahiers et plusieurs panneaux de différentes grandeurs ;
Personnages, bouquets de fleurs sur calicot, datant de 1830 à 1840 ;
Impressions d'Alsace du XVIII^e siècle.
Collection très bien présentée et pleine d'intérêt.

M. GEORGES HARTMANN, 14, quai de la Mégisserie, Paris,

Expose :

Images, estampes, documents ayant trait au commerce et à l'industrie des cotons, entre autres :

Un portrait lithographié de Richard Lenoir ;
La représentation de l'entrevue de Richard Lenoir et du premier Consul.

« Ce célèbre industriel, né en 1765, mort en 1839, voulut affranchir l'industrie française du tribut qu'elle payait à l'Angleterre, créa le premier en France des métiers pour le filage et le tissage du coton, obtint d'abord un immense succès comme manufacturier, fut décoré par Napoléon, mais fut ruiné en 1814, à la suppression des droits d'entrée. »

Parmi les estampes exposées figurent :

Le tisserand de coton ;

La manière d'éplucher le coton ;
Villageoises préparant le coton filé ;
La récolte du coton dans l'Amérique du Sud ;
La culture du coton aux États-Unis ;
Le travail du coton, gravure ancienne, etc. ;
Diverses vues de la manufacture de Jouy ;
Factures anciennes, caricatures diverses.

Collection instructive, documentaire et plaisante.

CHAMBRE DE COMMERCE D'AMIENS, M. EUG. GALLET, président, 55, *rue Saint-Louis*, à Amiens,

Expose :

Une pièce tissu ayant figuré à la deuxième Exposition de l'Industrie en l'an IX ;
Des volumes concernant la Carte générale industrielle du département de la Somme en 1806 ;
Des échantillons des tissus et textiles fabriqués ou produits dans le département ;
Des portefeuilles d'échantillons de tissus imprimés de 1758 à 1844, avec planches d'impression ;
Des velours de coton imprimés du commencement du siècle ;
Du velours d'Utrecht imprimé et cati antérieurement au xviii^e siècle ;
Le modèle d'un ancien métier à velours, etc.

Cette collection industrielle, très intéressante, fait honneur à ceux qui la contiennent.

M. JACQUES-ISIDORE SALMON, 4, *rue Voltaire*, à Levallois-Perret (Seine),

Expose :

Une très belle collection d'échantillons de vieilles étoffes imprimées de Jouy et autres, sujets variés de la Révolution au règne Louis-Philippe, composée de quatre-vingt-six morceaux choisis.

M. HENRI VERLAIS, administrateur de l'École nationale des Arts industriels, 1, *rue de l'Ermitage*, à Roubaix,

Expose :

Des échantillons et modèles peints à la gouache sur ardoise et verre, provenant d'une ancienne fabrique d'indiennes fondée en 1780, achetée en 1800 par M. Guignet, père du sénateur, M. Guignet, ingénieur, ex-directeur des teintures aux Manufactures nationales des Gobelins et de Beauvais.

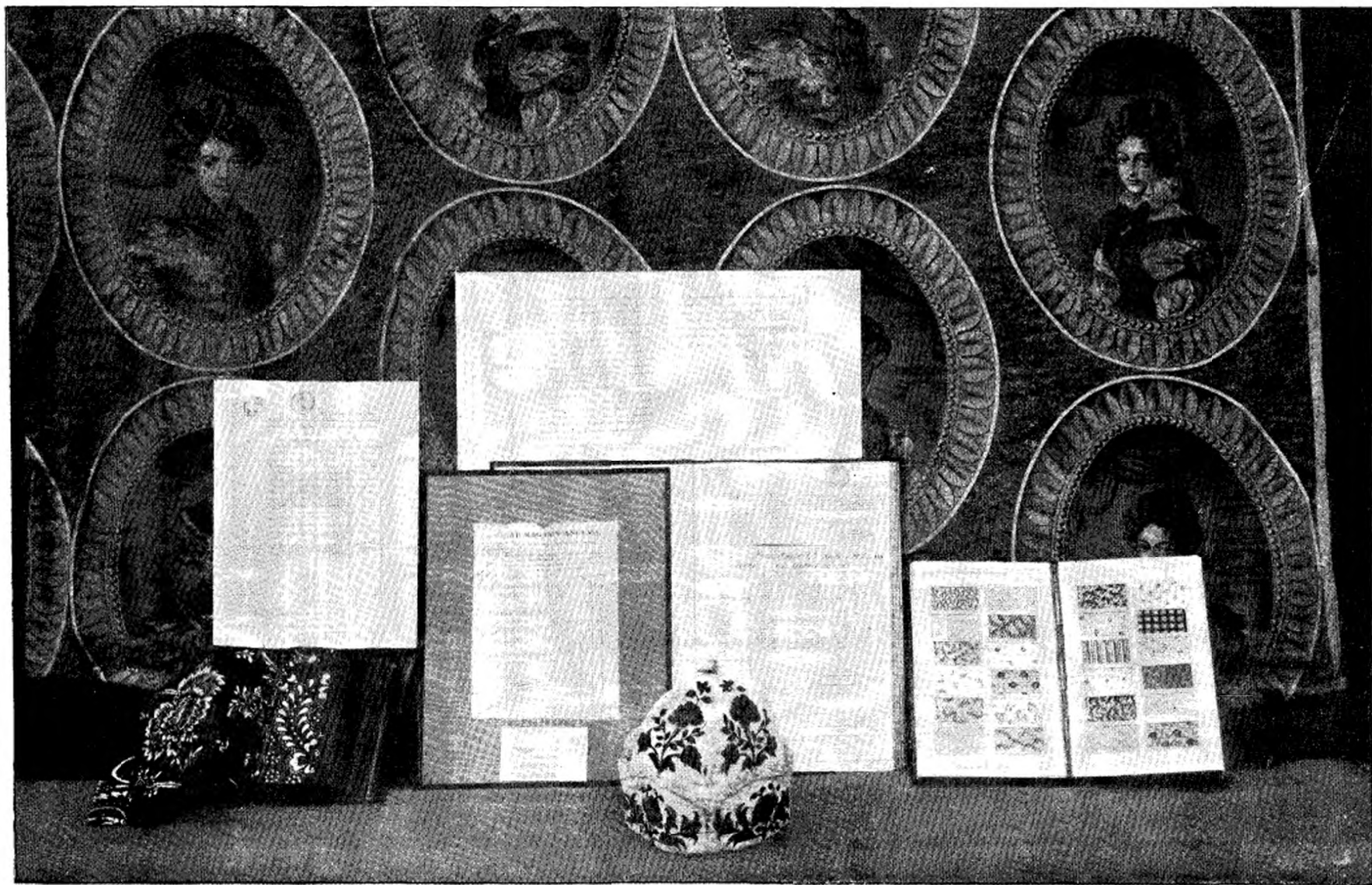


PLANCHE III

M. CHARLES SÉDILLOT, ancien négociant en tissus de coton, 6, *rue Volney*, Paris,

Expose :

1° Un bonnet en coton, avec broderies, datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle;

2° Une signature autographe de Jacquard;

3° Une lettre d'Oberkampf adressée aux députés du Commerce de Paris, le 5 nivôse an V, dont voici la teneur :

« Les assortiments de la Compagnie Hollandaise sont à peu près nuls, ceux de la Compagnie Danoise sont insuffisants pour remplir la plus petite partie des besoins de nos manufactures, et si, aux consommateurs ordinaires de ces Compagnies, on ajoute l'affluence des consommateurs de la France, il est difficile de prévoir où s'arrêtera le renchérissement de ces toiles, tandis que nos voisins les Suisses, qui s'approvisionneront par commerce libre, jouiront d'un cours beaucoup plus avantageux, pourront donner des toiles peintes à bien meilleur marché que nous; ils nous inonderont de leurs imprimés et nous forceront à détruire nos ateliers, si nous voulons éviter une ruine totale.

» Je vous invite donc à provoquer de tout votre pouvoir la suppression de la modification de cet article 13 de la loi de Brumaire, de telle manière qu'il nous soit du moins permis de nous approvisionner de toiles de l'Inde pour l'impression dans tous les pays avec lesquels la République n'est point en guerre, sans être assujettis à aucune formalité ou imposition quelconque pour le paiement des droits ordinaires.

» L'autre objet est relatif au traité de commerce que le gouvernement est sur le point de conclure avec l'Espagne. Je pense qu'il serait avantageux pour l'Etat en général et pour les manufactures de toiles peintes en particulier, de stipuler que les toiles peintes fabriquées pourront entrer en Espagne, soit par franchise de droits, soit avec l'acquittement d'un droit léger.

» Je suis, avec la plus haute considération, votre concitoyen,

» OBERKAMPF. »

(Cette lettre, malgré son importance, est bien commerciale et méritait d'être reproduite.)

4° Une facture de la maison F. Sédillot, portant la date de 1791;

5° Un livre-journal de 1811, de la maison Ch. Sédillot.

M^{me} LABADIE-LAGRAVE, 7, *avenue de Ségur*, Paris,

Expose :

Un petit rouet de luxe portant la date de 1651.

M. DUCHATEL, FRANÇOIS-LAURENT, à Paris, 148, *rue Lecourbe*,

Expose :

Un couvre-lit, de la fabrication d'Oberkampf, portant le chef de la fabrique et

représentant les établissements de Jouy et les divers travaux qui s'y accomplissaient.

Cette pièce, d'assez grande dimension, imprimée en rouge sur écreu, bien qu'un peu éteinte de tons, est intéressante.

MM. CHATEL ET V. TASSINARI, à Paris, 82, *rue des Petits-Champs*,

Exposent :

Une jupe de robe peinte sur toile à l'aquarelle et rehaussée d'or, chinoiserie Louis XV.

Il convient de remarquer la finesse des peintures et leur entière fraîcheur, ainsi que le goût qui domine dans les détails.

M. FRANÇOIS CARNOT, à Paris, 16, *avenue du Trocadéro*, nous a donné :

Un rideau Jouy Directoire ;

Un rideau Restauration ;

Un livre de références de rouenneries de très ancienne date et dont les coloris sont d'une extrême fraîcheur :

Un livre de références d'anciennes toiles peintes en couleurs foncées, marquant les commencements de la fabrication de Bolbec.

M. FULGENCE, collectionneur,

A exposé dans la classe 80, outre divers panneaux d'anciennes passementeries :

Plusieurs toiles peintes, ton rouge sur écreu, qui méritent d'être signalées, l'une, entre autres, très belle, représentant des sujets mythologiques.



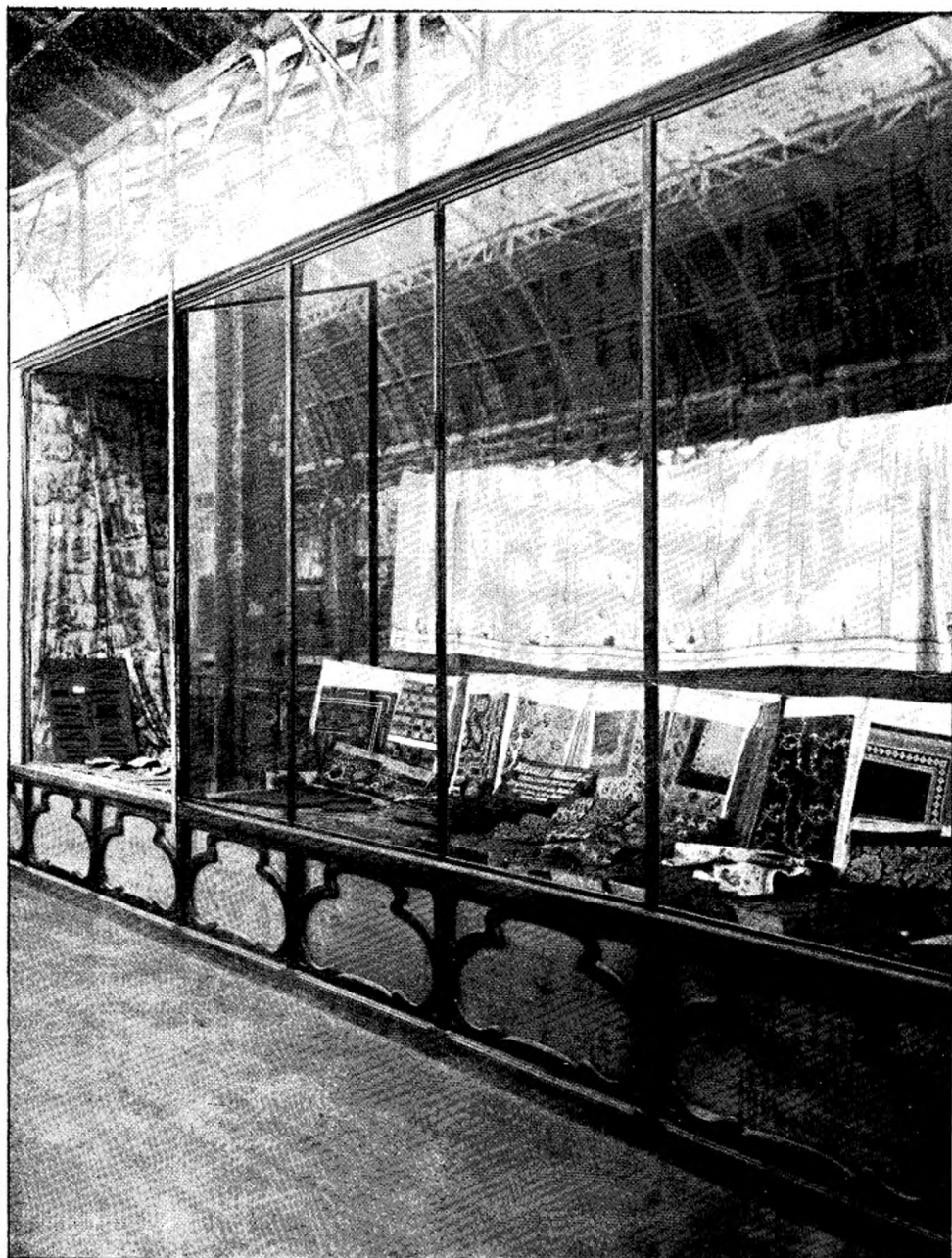


PLANCHE IV